

## CONDITIONS PARTICULIÈRES

(Au 10 juin 2022)

**Important : Les conditions ne s'appliquent pas à l'exposition Machu Picchu**

Sur présentation d'un justificatif en cours de validité de moins de 6 mois :

### GRATUITE

#### MUSEE

- Moins de 25 ans UE
- Détenteurs du Pass Éducation
- Détenteurs du Paris Museum Pass,
- Militaires de l'opération Sentinelle

#### MUSEE + EXPOS \*\*

- Moins de 18 ans
- Élèves Ecole de Chaillot, ENSA, Ecole du Louvre
- Guides conférenciers et Guides interprètes
- ICOM, ICOMOS, Carte Culture, carte tourisme
- Maison des artistes (présentation de l'attestation annuelle)
- Personnes en situation de handicap et un accompagnateur
- Demandeurs d'emploi et minima sociaux\*
- Journalistes
- Accompagnateurs de groupes scolaires (1 adulte pour 10 élèves / 6 élèves jusqu'au CP)
- Détenteurs d'un Pass Cité
- Pour tous le 1<sup>er</sup> dimanche

### TARIF REDUIT

#### MUSEE

- Pour les 18/25 ans hors UE
- Groupes (à partir de 10 personnes payantes)

#### EXPOS \*\*

- Pour les 18/25 ans UE et hors UE
- Groupes (à partir de 10 personnes payantes)

#### ACTIVITES

- Moins de 18 ans
- Tarif famille = 2 adultes + 2 enfants

\*Justificatifs demandés : (Demandeurs d'emploi, justificatif de l'inscription à Pôle emploi – ASSEDIC / Attestation de CMU ou CMU complémentaire (Couverture Maladie Universelle / Attestation de paiement du RSA (Revenu de Solidarité Active – anciennement RMI) / ASS (Allocation Spécifique de Solidarité) / ATA (Allocation Temporaire d'Attente - pour détenus libérés et demandeurs d'asile) / AER (Allocation Equivalent Retraite) / ASV (Allocation Supplémentaire Vieillesse) / ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées) / APS (Attestation Provisoire de Séjour) / récépissé constatant du dépôt de demande de statut de réfugié / carte de séjour temporaire (validité de un an sans travail possible) / carte solidarité transport)

\*\* hors exposition Machu Picchu